

# Conditions Générales de Vente

## Désignation

La société ErgoEnNord désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 4 rue de l'abbé Lemire 59126 LINSELLES.

ErgoEnNord met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, à Marquette-lez-Lille, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société ErgoEnNord.
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

## Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société ErgoEnNord pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

## Devis et attestation

Pour chaque formation, la société ErgoEnNord s'engage à fournir un devis au client sur simple demande.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société ErgoEnNord, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peuvent lui être fournies.

## Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes, la société ErgoEnNord est exonérée de la TVA. Un acompte de 30% est demandé à la signature de la convention. Le solde de la facture est à régler au plus tard un mois avant la formation. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

### **Prise en charge**

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société ErgoEnNord ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

### **Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation**

A compter de la date de signature de la convention de formation, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception pendant les 10 jours du délai légal de rétractation (articles L6353-5 et L6353-6 du Code du travail). Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse [ergoenord@gmail.com](mailto:ergoenord@gmail.com). Dans ce cas, aucune somme ne pourra être exigée du client.

Passé le délai de rétractation, les modalités de remboursement en cas de désistement du client sont les suivantes :

- Jusqu'à un mois avant le début de la formation, ErgoEnNord facturera 50% du coût total.
- A moins d'un mois du début de la formation, la totalité sera facturée.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, ErgoEnNord se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue, et ce sans indemnités. ErgoEnNord se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société ErgoEnNord ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

### **Programme des formations**

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

## **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## **Informatique et libertés**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société ErgoEnNord sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société ErgoEnNord s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

## **Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société ErgoEnNord et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Lille.